



QUALIFICATION DE L'ALÉA

NE : Zone non exposée. Aléa nul ou négligeable sans contraintes particulières (niveau de risque 1)

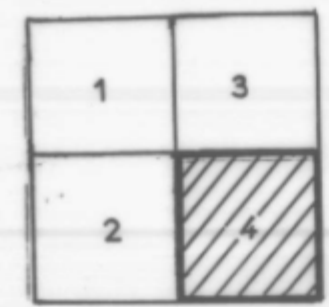
L : Zone d'aléa mal déterminée ou existe une présomption d'occurrence de phénomène mais où le diagnostic ne pourra être définitivement porté qu'après une étude complète ou dépassant en général très largement le cadre parcellaire ou de bâtiments courants.

GA : Zone exposée à un aléa limité où la construction et l'occupation du sol nécessitent la mise en place de contraintes pour supprimer ou diminuer très fortement l'aléa. L'ampleur géographique ou de phénomènes permet en général d'effectuer l'étude et la mise en place des parcelles sur une aire géographique réduite dont les dimensions sont proches du niveau parcellaire moyen ou de bâtiments courants. Les contours doivent tenir compte des risques anthropiques générés par l'occupation des sols.

M : Zone exposée à un aléa majeur ou aucune parcelle n'est techniquement possible en l'état actuel des connaissances.

Lat : aléa anthropique, zone exposée à un aléa limité lié à des travaux tels que mise en remblai de matériaux. Les conditions d'étude et de mise en œuvre de parcelles sont analogues à celles de la zone L.

Dans cette étude, ne sont pas pris en compte l'aléa sismique et l'aléa inondation (dans les vallées, liés aux phénomènes hydrauliques dus à des intempéries exceptionnelles). La précision du zonage est étroitement dépendante de celle du fond de plan fourni.



CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT



commune de Roquebrune-Cap-Martin
Plan de Prévention des Risques

Etude géotechnique

Carte de qualification de l'aléa

Mouvements de terrain naturels
(Plan cadastral) . PL.4

Echelle : 1/2000

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
l'ingénieur divisionnaire des T.P.E.
Chef du service aménagement
urbain et environnement
Bernard MARTIN

NATURE DE L'ALÉA		
Mouvements à intensité moyenne à forte		
DECLARE		POTENTIEL
ANCIEN	ACTUEL	
		1
		2
		3
		4
		5
		6
		7
		8
		9
		10
		11
		12
		13
		14
		15
		16
		17
		18
		19
		20
		21
		22
		23
		24
		25
		26
		27
		28
		29
		30
		31
		32
		33
		34
		35
		36
		37
		38
		39
		40
		41
		42
		43
		44
		45
		46
		47
		48
		49
		50
		51
		52
		53
		54
		55
		56
		57
		58
		59
		60
		61
		62
		63
		64
		65
		66
		67
		68
		69
		70
		71
		72
		73
		74
		75
		76
		77
		78
		79
		80
		81
		82
		83
		84
		85
		86
		87
		88
		89
		90
		91
		92
		93
		94
		95
		96
		97
		98
		99
		100

LÉGENDE DU NIVEAU D'ALÉA

- 1 Aléa mal connu - incertitude
- 2 Présence de plusieurs facteurs déterminants, sur les autres subsistent des incertitudes (non accessibles).
- 3 Aléa moyen
Tous les facteurs déterminants sont accessibles, n-1 facteurs sont reportés, le facteur manquant pouvant apparaître au cours du temps.
- 4 Aléa important
Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site mais l'intensité d'un ou plusieurs facteurs est faible
- 5 Aléa élevé ou très élevé
Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site avec des intensités moyennes à fortes. Le ou les phénomènes ont une forte probabilité d'apparition.